

DATE DE CONVOCATION
10/03/2025

DATE D’AFFICHAGE
10/03/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
26
PRÉSENTS
21
VOTANTS
24

L’an deux mille vingt-cinq, le **lundi 17 mars**, à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ (arrivée à 18h55, après le vote du point n°1), M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR
M. Didier HERGAS donne pouvoir à M. Damien de WINTER
Mme Magali LE BLAIS donne pouvoir à Mme Sophie MOBASHER

Absentes non excusées

Mme Isabelle PIERRE
Mme Agathe PETRIGNANI

Secrétaire de séance : M. Christophe BISSEY

Délibération n° 25.03.17/03

Objet / Modification du tableau des effectifs n° 1 pour 2025

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu’il conviendrait d’entreprendre une modification du tableau des effectifs.

En effet, il est indiqué que suite à une promotion interne, un agent a été titularisé à la fin de son détachement.

Il est donc nécessaire de supprimer le grade d’origine au 17 mars 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité ;

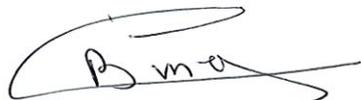
APPROUVE la suppression d’un poste de Rédacteur territorial principal de 1ère classe, à temps complet ;

DIT que la date d’effet de cette disposition est fixée au 17 mars 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Christophe BISSEY

Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20250317-250317-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2025

